

## **Semer, sursemer les prairies, il y a toujours une solution**

Il est essentiel que, quelle que soit la situation, la flore des prairies soit performante pour que les animaux expriment leur potentiel. Une flore performante conduit à plus de productivité ou à une meilleure répartition de celle-ci durant l'année. Il est également possible de rechercher une meilleure qualité de fourrage (valeurs alimentaires et appétence ou facilité d'exploitation pour l'éleveur). Si la prairie n'est pas performante, les éleveurs disposent de nombreuses solutions quant au choix des espèces et des variétés. Il reste, toutefois, une étape importante à prendre en compte ; la réussite de l'implantation.

### **Evaluer les conditions de semis**

Beaucoup de prairies présentent des conditions agronomiques difficiles. Parcelles en pente, présence de roches qui effleurent, de sources, ou encore sols très superficiels sont des obstacles qui réduisent les solutions culturales. D'autres contraintes peuvent également réduire les possibilités d'intervention, comme le souhait de ne pas avoir recours aux produits phytopharmaceutiques, ou que la parcelle soit soumise à une réglementation locale particulière. Enfin, la parcelle peut être stratégique dans le cycle d'exploitation, par exemple attenante à la stabulation.

### **Le semis, une phase délicate**

On peut résumer en quatre points les exigences de la semence pour que celle-ci lève au mieux. Il s'agit de la chaleur, de l'humidité, du bon contact entre la terre et la graine et enfin d'un accès facile de la première feuille à la lumière afin que la jeune plantule puisse réaliser la photosynthèse nécessaire à son développement. Il est également important d'intégrer dans l'itinéraire cultural que la jeune prairie sera en concurrence avec la flore existante ainsi que victime des ravageurs. Des pratiques particulières seront nécessaires pour favoriser le développement optimum de la jeune prairie.

Raisonnement l'implantation commence dès le choix des espèces. La question essentielle à se poser est : quelles sont les conditions hydriques de la parcelle ; sol sain ou humide l'hiver, sol à bonne réserve hydrique l'été, ou sol séchant ? Le choix de la destruction totale de la flore initiale, ou bien celui d'introduire de la semence dans une flore vivante et agissant de telle sorte que les plantes issues du sursemis dominent rapidement la flore initiale, est alors possible.

## La rénovation totale de la prairie

D'une manière générale, le labour est rarement adapté, d'autant plus si la parcelle présente des conditions de contraintes précitées. Ce dernier peut faire remonter des horizons différents : argiles denses, sables, cailloux ou encore graines d'adventices. La matière organique est diluée, les vers de terre sont gravement perturbés. Il est également possible de détruire la flore initiale par un désherbage systémique total à l'automne. Ce sont les vers de terre qui vont agir alors tout l'hiver et qui font un remarquable travail du sol que ne réalise aucune machine agricole ! Le sol nu peut alors être semé aussitôt au printemps. Il est encore possible d'opter pour cette solution de destruction de flore au printemps. Néanmoins, la présence de touffes mortes et de feutrage exige de disposer de semoir adapté, en général à disques ouvrant le sol. Enfin, en matière de destruction totale de flore, d'autres techniques mécaniques existent comme par exemple le « scalpage ». Il convient de passer un outil genre rotavator à une profondeur de 3 à 4 cm. Si l'intervention a lieu sur toute la surface (et pas uniquement sur le rang de semis comme avec un semoir à disques ouvrant), le faux semis permet de détruire les plantules indésirables dont la germination a été provoquée en travaillant le sol en surface. La profondeur du semis doit être contrôlée et mesurer environ 1 cm. Si le sol a été travaillé, il est conseillé de rouler avant, puis après le semis. Enfin, il est recommandé de semer sur une surface la plus plane possible.

## La rénovation de la prairie par sursemis

Le principe de cette technique est de ne pas détruire la flore initiale. Des règles simples permettent de réussir en 10 points :

1. éliminer les causes possibles de dégradation,
2. intervenir sur végétation rase,
3. sursemer dès le réveil de la végétation en avril s'il y a des espaces vides dans la parcelle et si la température est suffisante, en mai derrière un ensilage ou encore en août s'il y a un peu d'humidité,
4. choisir des espèces rapides d'installation comme le ray-grass anglais, l'hybride ou le trèfle,
5. ouvrir le sol avec un outil à disques ou à dents,
6. loger la graine à 1 cm dans la terre minérale (et non pas dans la matière organique de surface),
7. tasser le semis par un roulage ou par un piétinement d'animaux,
8. observer la levée et faire pâturer ou broyer si l'ancienne végétation risque d'étouffer le jeune semis,
9. ne pas utiliser d'apport d'azote 2 mois avant de pratiquer le sursemis,
10. l'agrostis stolonifère diffuse des substances allélopathiques qui inhibent la germination des graines des autres espèces qu'elle-même. En cas de présence importante, il est préférable de la détruire dans un premier temps (chimiquement ou mécaniquement), puis de semer au printemps suivant.

Les plantes fourragères sélectionnées (20 espèces, 700 variétés !) sont tout à fait capables de mettre en valeur des parcelles à agronomie difficile. L'important est d'adapter un itinéraire d'implantation pour réussir. Quelle que soit la méthode, les clés de la réussite peuvent être résumées par ces quelques mots : température, humidité, profondeur de semis, accès rapide des jeunes plantules à la lumière et dominance des plantes issues du semis sur les adventices et les ravageurs. Les plantes issues de la sélection sont tout à fait capables de répondre à ces défis. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site [www.herbe-book.org](http://www.herbe-book.org)

**Contacts :**

Bruno OSSON – Technicien Développement  
03 20 61 28 64 - [bruno.ossion@gnis.fr](mailto:bruno.ossion@gnis.fr)

Rosine DEPOIX – Chargée de mission médias  
01 42 33 88 29 - [rosine.depoix@gnis.fr](mailto:rosine.depoix@gnis.fr)